

**5** LE CONCILIEUR  
DE JUSTICE EN  
QUESTIONS

**8** GEMAPI,  
UNE ARTICULATION  
TERRITORIALE

**16** UN SON ET LUMIÈRE  
LE 29 SEPTEMBRE SUR  
LE PARVIS DE L'ÉGLISE



# AU CŒUR DE SAINT PIERRE

numéro **13**

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont

**SERVICES MUNICIPAUX**

## LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Une équipe polyvalente et réactive  
s'occupe des infrastructures de la ville

Trimestriel - Juillet 2018



# ÉDITO

Cette année encore le mois de juin a été riche en événements et émotions : les collégiens et les lycéens ont connu le stress des examens et de l'attente des résultats, beaucoup d'associations ont procédé à leur assemblée générale statutaire.

Nous avons vécu également de belles fêtes locales, ensoleillées, conviviales et familiales; merci à tous les membres et bénévoles du Comité des Fêtes pour leur investissement depuis des mois pour nous proposer des animations de qualité, merci aussi aux membres et bénévoles du Club Taurin qui ont relevé le challenge d'organiser un concours landais.

Ces fêtes furent une réussite, même si la participation des habitants n'est pas à la hauteur des espérances des organisateurs, alors bravo à eux et vivement l'année prochaine.

Dernièrement la prochaine saison culturelle de notre territoire a été présentée au Pôle Culturel, cette année encore elle sera hétéroclite, avec des spectacles riches et variés, comme le seront les spectacles proposés dans le cadre de Marsan sur Scènes qui va débiter le 1er août au théâtre de verdure de Saint-Pierre-du-Mont.

Le 29 septembre prochain va se dérouler sur notre commune le 1<sup>er</sup> spectacle SON et LUMIERE où nous allons découvrir l'histoire de notre commune, ce projet se concrétise après plus de deux ans de réflexion, de travail et bien entendu de répétitions, merci à mes deux adjointes, Delphine Salemebier et Nadine Peyneau qui sont à l'initiative de ce projet et qui l'ont porté avec enthousiasme.

Le 1<sup>er</sup> septembre se déroulera comme à chaque rentrée, le Forum des Associations, moment privilégié pour ces dernières pour se présenter et faire découvrir toutes leurs activités, moment important pour moi pour saluer une fois de plus le travail des bénévoles et l'importance du milieu associatif dans la vie de notre commune.

Malgré l'été, les deux gros chantiers de la commune se poursuivent. Après la livraison de la 1<sup>ère</sup> tranche, qui voit une satisfaction unanime des utilisateurs, les travaux de reconstruction et réhabilitation du COSEC continuent avec une 2<sup>ème</sup> tranche déjà bien entamée, encore quelques mois de patience et l'année 2019 verra la livraison complète de cet équipement exceptionnel pour le développement et l'épanouissement de tous les sportifs saint pierrois.

L'agrandissement de la capacité d'accueil de notre crèche municipale, la structure accueillera 52 berceaux au lieu de 42 aujourd'hui, nécessite de gros travaux d'aménagement pour le bien-être de nos jeunes enfants, avec des modules innovants, tout est prévu pour la rentrée de septembre.

Lisez attentivement ce bulletin qui vous permet d'être informé de la vie communale, grâce à tous les acteurs que je remercie, élus, personnels, acteurs de la vie associative, bénévoles à tous les niveaux qui font la richesse et le dynamisme de notre ville.

Bonne vacances à toutes et à tous.

**Joël Bonnet**  
Maire de Saint-Pierre-du-Mont



## SOMMAIRE

### VIE MUNICIPALE

#### Séance du Conseil municipal

page 4

### JUSTICE

#### Les conciliateurs de justice

page 5

### COMMERCES

#### La dynamique des commerces

pages 6 et 7

### ENVIRONNEMENT

#### GEMAPI

pages 8 et 9

### ANIMATIONS

#### Animations d'été

pages 14 et 15

### CULTURE

#### Son et lumière

page 16

### SPORT

#### Les Archers de Saint Pierre du Mont

page 17

### AGENDA

#### Événements sportifs, culturels...

page 18

### DÉMOCRATIE

#### Expression des groupes politiques

page 19



## Dossier

### Le Centre Technique municipal

pages 10-13

#### Au Cœur de Saint Pierre - n°13

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont

1 avenue Georges Sabde

40 280 Saint-Pierre-du-Mont

Tél. 05 58 75 31 07

mairie@saintpierredumont.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée)

Directeur de la publication : Joël Bonnet

Rédaction, édition : Sabine Darré et mairie de Saint Pierre du Mont.

Imprimé en France

Photos : Ville de Saint-Pierre-du-Mont, Sabine Darré, Mont de Marsan Agglo, Elise Martraix, Sud Ouest, Conseil Départemental et Stéphane Renoult (pour son et lumière).

Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225



## LES JEUNES ONT FOULÉ LE PAVÉ PARISIEN

Du 11 au 15 avril 2018, dans le cadre du dispositif « Landes Imaginations » qui permet aux jeunes de s'investir dans un projet commun, 8 jeunes du quartier de la Moustey (4 garçons et 4 filles âgés de 11 à 15 ans) accompagnés par deux animatrices de l'AQM ont effectué un séjour à Paris pendant les vacances de Printemps. Ce séjour leur a permis de découvrir la capitale et de goûter à la vie parisienne, de visiter des lieux emblématiques, d'assister à des événements (spectacle et match de basket) et de naviguer en bateaux-mouches. Cette belle expérience sera le point de départ d'une réflexion qui devrait aboutir sur un nouveau projet !

## DU PAIN FRAIS AU CENTRE-BOURG

La boulangerie « Aux Délices d'é Mies » est ouverte depuis le 15 mai 2018 au sein du complexe commercial du cœur de ville! Michel Martine et Émilie Blanchard vous accueillent du mardi au samedi de 6h à 13h30 et de 16h à 19h et le dimanche de 6h à 13h30.



# En Bref & en images

### Des visites au rucher

Organisées dans le cadre de l'agenda nature de Saint Pierre du Mont, deux visites du rucher de la Ferme Apicole ont eu lieu sur le site de Sailhès les 5 et 16 mai dernier. Une vingtaine de personnes a pu découvrir au travers de certaines ruches de Patrice Vergin, l'apiculture Warré, une méthode respectueuse des abeilles et de leur environnement



## PORTES OUVERTES AU COLLÈGE

Le samedi 2 juin 2018, le collège Lubet Barbon a organisé ses premières portes ouvertes pour les parents et élèves de CM1/CM2 ainsi que pour les parents des collégiens actuels. Ce fut l'occasion de découvrir les différentes matières présentées par les professeurs et les ateliers proposés dans la section SEG-PA, ainsi que les locaux de l'établissement. Cette première édition s'est terminée par une remise des prix pour récompenser les élèves les plus méritants et par un verre de l'amitié.

## UNE CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Le 8 mai 2018, les instances civiles et militaires se sont réunies au square Jean Moulin de Saint-Pierre-du-Mont pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les hymnes ont été joués par l'École de Musique de Saint Pierre du Mont et chantés par les élèves des écoles Jules Ferry, Biarnès et Frédéric Mistral.



## 350 LICENCIÉS AU TOURNOI JEAN ALAVOINE

Le 8 mai dernier, la plaine des jeux de Ménasse accueillait la 3e édition du tournoi de football Jean Alavoine. Plus de 350 licenciés de catégories U9, U11 et U13 se sont donnés rendez-vous pour disputer cette compétition qui a remporté un vif succès !

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici l'ordre du jour du dernier conseil municipal. L'intégralité du compte rendu est consultable sur notre site Internet [www.saintpierredumont.fr](http://www.saintpierredumont.fr)



## L'ordre du jour du lundi 25 juin

- 1• Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 mars 2018
- 2• Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 avril 2018
- 3• Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 avril 2018

### Dossier FINANCES :

- 4• Clôture du budget annexe Lotissement du Centre Ville
- 5• Clôture du budget annexe Lotissement de Pellegari
- 6• Travaux sous compétence du Sydec

### Dossier GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

- 7• Création d'emploi dans le cadre de la promotion interne
- 8• Création d'un poste d'adjoint technique dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences
- 9• Convention d'adhésion à la mission « médiation préalable obligatoire » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes

### Dossier CONVENTIONNEMENT :

- 10• Délégué à la protection des données mutualisé dans le cadre du règlement général pour la protection des données

### Dossier TECHNIQUE :

- 11• Demande d'autorisation relative au système de collecte et de traitement de l'agglomération d'assainissement de Jouanas
- 12• Demande d'autorisation d'exploiter un méthaniseur au sein de la future station d'épuration de Jouanas
- 13• Intégration dans le domaine public d'une voie privée rue Coluche

### Dossier SUBVENTIONNEMENT :

- 14• Subvention exceptionnelle à l'Union Nationale des Combattants Landes

- > Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation,
- > Questions diverses.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019



En 2019, la ville de Saint-Pierre-du-Mont réalisera le recensement de ses habitants, l'enquête se déroulera du 17 janvier 2019 au 16 février 2019.

Le recensement de la population s'effectue tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants, le dernier a eu lieu en 2014 sur la Commune.

En 2019, chaque personne recensée pourra répondre aux questionnaires du recensement par Internet, la démarche est plus pratique et avantageuse pour tous.

Dès septembre 2018, la Commune de Saint-Pierre-du-Mont fera appel à candidature pour recruter les agents recenseurs.



# LA CONCILIATION DE JUSTICE

## UNE ALTERNATIVE AU PROCÈS

Lundi 14 mai, dans la salle du conseil de la mairie de Saint-Pierre-du-Mont, a eu lieu une assemblée de conciliateurs de justice à l'occasion des 40 ans de la conciliation (événement national). Deux conciliateurs, Nicole Bouneau et Claude Vigneau tiennent régulièrement des permanences<sup>(1)</sup> à la mairie de Saint-Pierre-du-Mont.

### Interview express de Nicole Bouneau conciliatrice de justice rattachée au Tribunal d'Instance de Mont-de-Marsan depuis douze ans.

#### Madame Bouneau quel est la mission du conciliateur de justice ?

La conciliation de justice est possible lorsqu'un litige surgit entre deux personnes. Le recours au conciliateur de justice est un moyen simple, rapide, gratuit et le plus souvent efficace pour trouver un accord à l'amiable sans passer par le procès. Le champ des interventions du conciliateur est large. Selon les statistiques, les litiges les plus concernés sont ceux de voisinage, de consommation, d'habitation ou de construction. Le conciliateur de justice a un rôle de démineur de conflits, il arrondit les angles de relations parfois tendues et désamorce les conflits avant qu'ils ne débouchent devant un tribunal. Les conciliateurs de justice sont nommés par le Premier Président de la Cour d'Appel. À Mont-de-Marsan, les conciliateurs de justice sont sous l'autorité de la Cour d'Appel de Pau. Nous sommes des auxiliaires de justice bénévoles.

(1) Permanences mairie de Saint-Pierre-du-Mont  
Nicole Bouneau : 4<sup>e</sup> lundi du mois de 14h à 17h et  
Claude Vigneau, le 2<sup>e</sup> lundi du mois de 9h à 12h.  
Mairie de Saint-Pierre-du-Mont : 05 58 75 31 07



Claude Vigneau et Nicole Bouneau, conciliateurs de justice.

#### Pouvez-vous nous faire part de votre expérience à la mairie de Saint-Pierre du Mont ?

Je tiens des permanences à la mairie depuis douze ans. Claude Vigneau qui est également conciliateur m'a rejoint depuis quelques années, c'est un ancien gendarme. J'ai moi-même des compétences juridiques, une qualité essentielle pour remplir notre mission.

En moyenne à chaque permanence, 6 ou 7 affaires sont examinées. Nous intervenons dans une pièce isolée qui garantit la confidentialité. Nous sommes en mesure de réunir les deux parties quand il y a un litige, mais c'est une invitation, nous ne convoquons pas. L'essentiel est de rétablir la communication entre ces parties. Les permanences à Saint-Pierre-du-Mont sont très sollicitées et c'est une bonne chose, car c'est dans les relations renouées que se trouvent souvent les réponses aux problèmes posés.

### En chiffres

**Cour d'Appel de Pau**  
72 conciliateurs

**Tribunal d'Instance Mont-de-Marsan:**  
12 conciliateurs pour 500 dossiers traités par an

**En France :** 1894 conciliateurs de justice pour 120 000 affaires par an traitées au national\*

\*Source : Fédération des associations de conciliateurs de justice de France

#### Je veux devenir conciliateur de justice

##### Il faut remplir certaines conditions pour devenir conciliateur de justice :

- Être majeur et jouir de ses droits civiques et politiques ;
- N'être investi d'aucun mandat électif dans le ressort de la cour d'appel ;
- Ne pas exercer d'activité judiciaire à quelque titre que ce soit : délégué du Procureur de la République, médiateur pénal, assesseur, conseiller Prud'Homal, mandataire judiciaire à la protection des majeurs, etc ;
- Aucun diplôme n'est exigé, mais il faut justifier d'une expérience en matière juridique d'au moins trois ans

#### Je présente ma candidature

Actuellement, Nicole Bouneau est chargée de recruter deux conciliateurs supplémentaires rattachés au Tribunal d'Instance de Mont-de-Marsan, ce qui portera alors le nombre de conciliateurs sur le secteur de Mont-de-Marsan à 14. Les personnes souhaitant exercer des fonctions de conciliateur de justice doivent adresser leur candidature par lettre manuscrite au juge du tribunal d'instance. (Madame Caroline Henocque pour Mont-de-Marsan). Le juge d'instance procèdera à l'instruction du dossier puis le transmettra au Premier Président de la Cour d'Appel qui procèdera à la nomination, après avis du Procureur Général.

# LA DYNAMIQUE MARCHANDE ET COMMERCES, PARTICIPENT À LA

## DU PAIN AU LEVAIN DE PRÉFÉRENCE !

Comme pour mieux illustrer le choix du nom de baptême de sa boulangerie «Au gré du vent», Philippe Jeunesse, le dirigeant de l'établissement égrène les étapes professionnelles qui l'ont mené à Saint-Pierre-du-Mont. Le boulanger passionné par son métier a déroulé un fil de carrière des plus complètes. À l'âge de vingt-trois ans, l'ouverture d'une première boulangerie à Lesperon le plonge rapidement dans le bain commercial, une seconde ouverture suivra à Saint-Lon-Les-Mines.

Puis, histoire de réviser les fondamentaux, Philippe Jeunesse reprend une activité en tant qu'ouvrier. Après un passage chez un grand traiteur, le voici commercial en matière première pour les boulangeries et pâtisseries.

Boulangier depuis l'âge de seize ans, c'est à Saint-Pierre-du-Mont que le professionnel a décidé d'achever sa carrière. Accompagné de ses

employées, Claudine, Nelly, Abygaelle et Dominique, Philippe Jeunesse a ouvert sa boulangerie le 2 février en bordure de la route de Saint-Sever, quartier de La Moustey.

«Je voulais retrouver l'ambiance d'une boutique. J'ai racheté l'établissement à ma belle-sœur et cela me donne l'occasion d'avoir le plaisir de proposer du pain au levain. Ici, nous évitons la levure, la qualité avant tout.» Déclare l'artisan boulanger.

Pizzas, quiches, croque-monsieur, sandwiches, biscuits à emporter et viennoiseries occupent une grande place de rayonnement ainsi que les pâtisseries en version classique ou plus créative.

Un service de livraison de pain à la demande est possible.



**Boulangerie-pâtisserie  
Au gré du vent**  
768 avenue de Saint-Sever  
Saint-Pierre-du-Mont  
05 58 05 91 95



**Histoire de fleur  
artisan créateur,**  
65 avenue Camille Brettes  
Saint-Pierre-du-Mont  
05 58 46 25 03

## D'UNE HISTOIRE À L'AUTRE

Recevoir le premier prix de la finale nationale de l'Oscar des jeunes fleuristes des mains du Ministre de l'Agriculture à vingt ans donne forcément de l'élan pour faire carrière. Mais Damien Thuaud ne se contentera pas de cette poussée honorifique survenue au salon de l'agriculture 2018, il souhaite forcer encore un peu plus le destin et éclore rapidement.

Sous l'ombrage bienveillant de son mentor Benoît Saint-Amand, depuis deux ans, Damien observe, écoute, crée et imagine. Chaque composition est un pas de plus fait vers le brevet de maîtrise qu'il prépare avec avidité.

Le maître veille sur l'élève, lui-même auréolé du prestigieux titre de meilleur ouvrier de France, Benoît Saint-Amand va passer la main au « petit » pour son plus grand bonheur. « Damien est jeune, mais il a toutes les qualités pour réussir.

Mon associé Laurent Lagardère et moi-même, nous l'accompagnons pour que tout se passe dans les meilleures conditions. Ma carrière évolue vers d'autres horizons, mais j'aurais eu du mal à voir ma vitrine blanchie. C'est vraiment bien que Damien reprenne l'affaire. » Confie Benoît Saint-Amand.

Les Saint-Pierrois habitués aux compositions créatives et très originales du patron vivront un doux passage de relais avec l'élève. « Je suis vendéen d'origine, mais je me suis très bien adapté à la région et particulièrement à la ville de Saint-Pierre-du-Mont.

Les gens choisissent notre boutique pour l'originalité de ses créations et je compte bien poursuivre dans cette voie-là. » Indique Damien qui devra apprendre à dire « ma boutique » très prochainement.

# L'OUVERTURE OU LA REPRISE DE VITALITÉ DE LA VILLE

## ANATOLE, LE PIZZAÏOLO DE LA MOUSTEY

Les habitants du quartier ont bien retenu son prénom : à l'heure du petit creux, c'est Anatole que l'on appelle. Pour ce soir ce sera une Piquante : sauce tomate, spianata (chorizo italien), ricotta, gouttes de poivrons, romarin frais, la soirée s'annonce épicée. Pour pousser, on rajoutera une « Océane » et une pizza dessert avec de la pâte à tartiner. Chaque commande de pizza relève d'un choix cornélien. C'est que ces pizzas artisanales avec une pâte faite maison se laissent manger. Une liste de choix bien fournie ne facilite pas la décision. Anatole travaille avec des produits locaux : magret, jambon blanc, miel, légumes, etc ; et créé de nouvelles variétés de pizza au gré des saisons. Avant d'ouvrir ce commerce, Anatole Streltchouk, originaire de la région parisienne a fait une première station dans les Landes à Biscarrosse, où des membres de sa famille avaient un restaurant. Fort de cette expérience, Anatole a souhaité

suivre une formation qualifiante. Décerné par l'école Jean-Jacques Despaux à Lannemezan, le diplôme de Pizzaïolo d'Anatole Streltchouk trône en bonne place sur un mur de la boutique. Preuve à l'appui, ici, seule, la petite touche de créativité est improvisée. Tous les lundis, les pizzas sont à neuf euros, excepté les pizzas régionales et les pizzas desserts. Tous les midis, une formule avec une pizz'wich, pizza en forme de sandwich est proposée à la clientèle (avec boisson et dessert) à un prix très compétitif. Les enfants bénéficient d'un menu à leur taille, spécialement conçu pour eux. Des plaques lunch peuvent également être commandées 48h à l'avance.

### Heures d'ouverture :

les lundi, jeudi, vendredi et samedi ouvert de 11h30 à 13h30 et de 18h à 21h30 et le dimanche soir de 18h à 21h30. fermé le mardi, le mercredi et le dimanche à midi.



### Les pizzas d'Anatole

768 avenue de Saint-Sever  
Saint-Pierre-du-Mont  
05 58 45 86 52

## DIDIER SERRE SAIT DE QUEL BOIS ON SE CHAUFFE



Dans l'entreprise Didier Serre, depuis son installation au printemps 2017, quelques petites nouveautés sont apparues. Tout un stock de paillages colorés a mis l'ambiance dans la boutique : du bleu, du vert, du rouge, du gris, de l'or, du naturel, du brun. Les jardiniers vont pouvoir

égayer leur jardin. À peine la saison d'hiver achevée, une nouvelle gamme de luxe de poêles à granulés et bois de marque française a également franchi le pas de porte. C'est que le mode de chauffage familial est une affaire qui se décide longtemps à l'avance. Une visite au magasin vous permettra d'être au point quand, à l'automne prochain, les premiers frimas de l'hiver se feront sentir. Le chauffage est la spécialité de la maison Serre et l'entreprise se distingue par une vision assez originale de la question. Ici on vend du combustible, du bois densifié, des produits d'allumage, des granulés de bois et...des grignons d'olive. Ce dernier mode de chauffage à la particularité d'être 20% plus calorifique que le granulé de bois pour un prix équivalent. Ce produit résiste bien à l'humidité, un gros « plus » quand il s'agit de le stocker.

L'entreprise Serre peut également stocker pour vous, si vous n'avez pas la possibilité de le faire, et vous livrer au fur et à mesure de vos besoins. Didier Serre va bientôt procéder à la grande tournée de ramonage et d'entretien pour les clients déjà équipés d'un système de chauffage. D'une pierre deux coups, le démoussage de toiture pourra également être réalisé par l'artisan. Idéalement située, l'entreprise fait face à un parking, indispensable pour charger vos différents achats ! Commandes et réservations au 09 72 44 88 15. Possibilité de récupérer la commande à Saint-Pierre-du-Mont ou à Montaut (2<sup>ème</sup> magasin).

768 avenue de Saint-Sever  
Saint-Pierre-du-Mont  
(local attenant aux Pizzas d'Anatole)  
09 72 44 88 15

# GEMAPI, LA GESTION DE 11 000 KILOMÈTRES DE RIVIÈRES DANS LES LANDES

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) par les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 et n° 2015-991 du 7 août 2015 (Loi MAPTAM, Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) et La loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Petit tour d'horizon et navigation en eaux complexes avec Bernard Kruzynski, adjoint au maire de Saint-Pierre-du-Mont, délégué communautaire, représentant de Mont-de-Marsan agglomération dans le Syndicat du Midou et de la Douze dont il est le vice-président, et membre du bureau du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Midouze.

## Comment s'articule l'action GEMAPI sur le territoire ?

**B. Kruzynski** : nous avons en charge la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques, (étangs, zones humides, bras morts des rivières...) et ce qui est nouveau, de la prévention des inondations qui avant était une charge de l'État.

Cette compétence a été transférée aux collectivités territoriales à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Auparavant, 28 Syndicats de rivières s'occupaient des rivières et des bassins versants, dans les Landes, actuellement, ils sont au nombre de 16. Ils regroupent des bassins versants hydrologiques.

Ce schéma de bassins versants ne se cale pas sur la carte administrative : donc un syndicat de rivière peut avoir comme interlocuteur sur son propre bassin versant plusieurs collectivités territoriales et inversement une même collectivité territoriale peut avoir à faire à plusieurs syndicats de rivières.

Ces syndicats sont constitués d'élus locaux, d'une secrétaire et d'un technicien rivière. Chaque syndicat a en charge dans les Landes entre 500 et 1000 kilomètres de rivières.

## Quelle est la nature de la relation entre Syndicats de rivières et Institution Adour dans les Landes ?

**B. Kruzynski** : Tous les syndicats communiquent entre eux et organisent des réunions régulières.

On discute aussi avec l'Institution Adour, un établissement composé d'élus de 4 départements: Landes, Gers, Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques.

Il y a 5 conseillers départementaux dans chaque département, l'Institution Adour a son siège à Mont-de-Marsan et le Président est Monsieur Paul Carrère.

Au sein des Syndicats, nous avons en discussion en ce moment, la possibilité de transférer la partie prévention des inondations à l'Institution Adour qui a une bonne vue sur tout le bassin de l'Adour.

## Comment ces différentes actions sont-elles financées ?

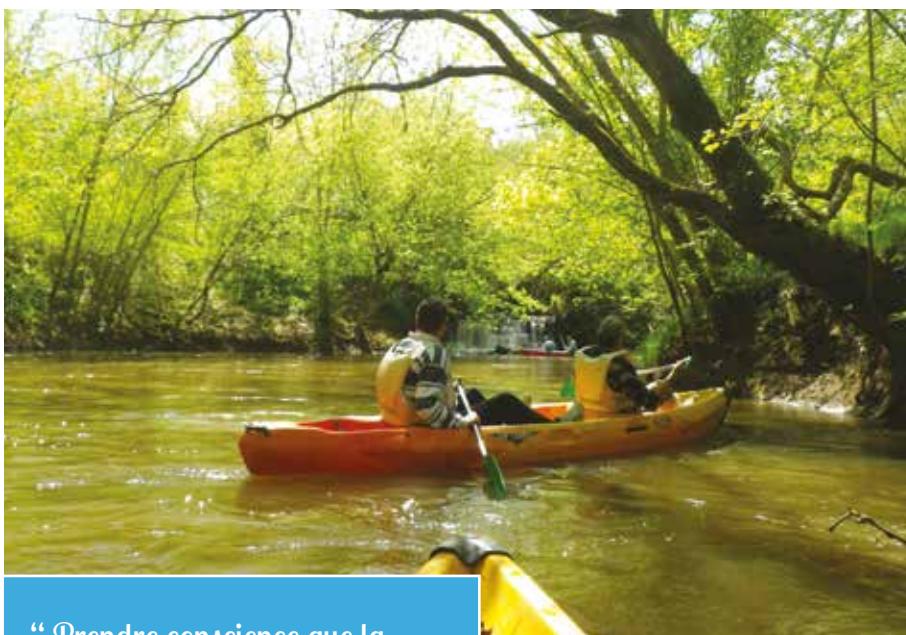
**B. Kruzynski** : Les Syndicats de rivières sont financés par des subventions de l'État, de la Région, du Département et de l'agence de l'eau. Les EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) cotisent dans chaque syndicat. La répartition du calcul se fait

en fonction de la longueur des cours d'eau qui sont dans chaque EPCI, du potentiel fiscal, de la population du bassin, etc. La taxe GEMAPI a été instaurée par l'État. Seuls les EPCI à fiscalité propre peuvent lever cette taxe. Actuellement au sein de Mont-de-Marsan agglomération elle n'a pas été votée, parce que nous avons jugé que, pour le moment, les travaux à réaliser ne nécessitent pas un budget conséquent. Pour l'instant le financement se fait sur le budget général de l'EPCI. La taxe GEMAPI n'est pas un impôt. Ça veut dire qu'il faut présenter aux services fiscaux un budget en disant « on a besoin de tant d'argent pour tels travaux » et les services fiscaux calculent une part imputée à chaque ménage. Pour le moment, la ligne taxe GEMAPI sur la fiche d'impôts des habitants de l'agglomération est vide, pour la raison que j'ai évoquée précédemment.

## Qui sont les acteurs de l'eau ?

**B. Kruzynski** : Ils sont très nombreux, les Syndicats de rivières, la fédération de pêche sont des acteurs de l'eau, mais aussi les agriculteurs, les industries aquacoles, le tourisme, les entités économiques du tourisme sur





Certaines zones des chemins de halage ne sont accessibles que par canoë ou avec l'aide de chevaux pour effectuer l'entretien des rivières.



“ Prendre conscience que la nature n'est pas une poubelle. L'eau est un bien commun, il faut la protéger “

le littoral, etc. Ces derniers font partie du « grand cycle de l'eau ». « Le petit cycle de l'eau » correspond à l'eau potable et à l'assainissement, c'est l'eau que l'on pompe dans le sol, que l'on stocke, que l'on traite, que l'on distribue aux habitants et qui est rejetée dans l'assainissement, traitée et recyclée...



La section Kayak de la ville, Surfrider Foundation Europe et les agents de l'Agglo ont procédé au ramassage et au tri de ces déchets. Une belle initiative qui a permis de récolter : 217 bouteilles plastiques, 49 bouteilles en verre, 55 cannettes en métal, 54 Gobelets jetables, 2 licornes, 2 canards en plastique et 1 toucan !

### Quelle est la part d'entretien attribuée aux riverains ?

**B. Kruzynski :** Les riverains sont responsables de l'entretien de la partie jusqu'au milieu de la rivière, qu'elle soit publique ou privée. Un propriétaire privé a le devoir d'entretenir ses rives. Les Syndicats de rivière par la déclaration d'intérêt général signée par le Préfet, peuvent intervenir en lieu et place des riverains en cas de manquement de ceux-ci. Le problème de l'entretien des rivières c'est que l'on est soumis à des aléas climatiques.

Par exemple sur le chemin de halage, on a une certaine accessibilité, on peut par exemple amener des pelles mécaniques et des engins, alors que sur le Midou, on est en terres privées relativement encaissées, on ne peut y aller qu'à pied, en canoë ou à cheval. On doit aussi gérer une espèce invasive qui s'appelle l'érable négundo. Sur des photographies aériennes, il y a une cinquantaine d'années, on voyait le

cours d'eau de la Midouze aujourd'hui on ne voit plus rien. Il ne s'agit pas de couper tous les arbres, car ils participent à la biodiversité, mais il faut enlever les arbres qui sont dangereux, qui peuvent constituer des embâcles. Tout ceci est le travail du technicien de rivière. Il doit sélectionner certains arbres que l'on va élaguer en partie ou en totalité, maintenir les racines pour limiter l'érosion des rives. Il faut envisager les conséquences et les enjeux pour maintenir ou non ces arbres au bord des rivières. On essaie aussi d'entretenir certaines zones pour la reproduction des poissons et de conserver une bonne qualité de l'eau.

### Quelle est la place du cheval dans l'entretien des rivières ?

**B. Kruzynski :** Le choix du cheval a un intérêt écologique, ça permet de passer dans des endroits où les pelles mécaniques de 20 tonnes ne pourraient pas passer, ou risqueraient de détériorer les berges. On peut par exemple le faire sur le chemin de

halage de Mont-de-Marsan à Tartas, sur un domaine public.

### Et en ce qui concerne la zone humide de Ménasse ?

**B. Kruzynski :** L'entretien de Ménasse est géré par Mont-de-Marsan agglomération, les plans d'eau qui sont sous gestion particulière ne font pas partie de GEMAPI. Par exemple la réserve d'Arjuzanx, est gérée par le parc d'Arjuzanx.

### Si vous aviez un message à transmettre à la population, quel serait-il ?

**B. Kruzynski :** De prendre conscience que la nature n'est pas une poubelle. L'eau est un bien commun, il faut la protéger.

# LE CENTRE TECHNIQUE

## UNE PLURALITÉ DE SERVICES

Les compétences du Centre technique municipal sont multiples. Il est composé de deux entités les espaces verts et le service infrastructure et réseau. Les compétences de ce dernier vont de l'entretien des bâtiments et le patrimoine communal, au suivi de la conformité en matière de sécurité des établissements recevant le public en passant par le bon fonctionnement des raccordements en assainissement et du réseau d'eau pluvial et la propreté urbaine. Il contrôle la récupération des eaux usées et doit veiller à la préservation de l'environnement des habitants, à l'installation et montage des fêtes et manifestations, à l'entretien et nettoyage du mobilier urbain. Le Centre Technique Municipal travaille en étroite collaboration avec les Services techniques de la ville de Saint-Pierre-du-Mont.



*L'équipe du Centre technique municipal au grand complet de gauche à droite : Benoît Cacheux, Dany Eudes, Patrick Lavarlaz, Pascal Talbot, Thierry Dingwall, Vincent Tresarrieu, Fabrice Prat, Patrick Ghellab, Jean-Michel Jermann, Michel Cassone, Samira (stagiaire), Éric Lalanne, Georges Mielle, Sébastien Legrand, Jean-Éric Moga*

Sébastien Legrand prend la direction de cette équipe jusqu'ici sous la responsabilité de Thierry Dingwall qui part pour une retraite bien méritée.

### Interview croisée de Thierry Dingwall et de Sébastien Legrand, l'ancien et le nouveau responsable du Centre Technique municipal.



**Monsieur Dingwall, de quelle façon décririez-vous le service que vous dirigez depuis le 1<sup>er</sup> février 1998 ?**

**T. Dingwall :** au niveau de la dénomination, il y a souvent une confusion entre notre service et les services techniques. Nous, nous l'appelons communément service travaux voirie, parce que ce service comprend plusieurs missions. Les deux principales sont « espace vert », et « travaux ». Celle-ci correspond surtout à l'entretien des bâtiments, à quelques petits travaux de voirie, du panneautage et des réfections partielles.

# MUNICIPAL

## AU SEIN D'UNE MÊME ENTITÉ



Les équipes interviennent dans de nombreux domaines très variés, ci-contre ici la mise en place de la structure pour la Concours landais des Fêtes, ci-dessus, changement d'éclairage au Centre Technique Municipal.

« Nous avons des personnels qualifiés professionnels avec des compétences spécifiques, mais ils sont cependant multicartes ils n'ont pas de responsabilité figée...

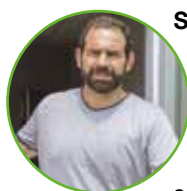
Les compétences individuelles nous permettent de faire des travaux en régie et par là même de valoriser les agents dans leur travail »

*Thierry Dingwall, ancien responsable du centre technique municipal.*

La plupart des travaux de voiries à présent incombent à Mont-de-Marsan agglomération. Nous sommes présents également aux fêtes et cérémonies, à toutes les manifestations sportives, tournois et fêtes de quartier notamment pour le transport de matériel, les manutentions (on porte des tables lors des manifestations par exemple), le service à la population.

On gère tous les bâtiments, les écoles, les crèches, les entités sportives et les bâtiments administratifs et culturels, comme le Forum, la Maison du temps

libre, la Maison des associations, et l'église aussi un peu pour le Pôle Culturel. Nous assurons l'entretien courant pour maintenir les équipements en état de fonctionnement afin qu'ils soient toujours opérationnels.



**S. Legrand** : si l'on se réfère à la dénomination territoriale, ce service doit être appelé Centre Technique Municipal. J'ajouterais que dans ce service, les gros travaux

sont délégués à des professionnels.

À priori, on est sur 70% d'entretien et on profite des coupures vacances scolaires pour faire des travaux plus importants.

Par exemple même si les écoles dépendent de l'agglomération, on y intervient en « sous-traitants » de l'agglomération.

Les personnels affectés aux équipements scolaires et périscolaires, peuvent repeindre une classe l'été, chose qui ne peut être faite qu'en période de coupure. On a aussi un regard sur les problèmes qu'il peut y avoir sur les équipements, on peut faire des propositions. Soit on fait nous-mêmes les améliorations, soit on transmet ça aux élus pour accord ou pour avis.

### De quelle façon les demandes d'intervention vous sont-elles adressées ?

**S. Legrand** : ce les demandes peuvent parvenir des différents services de la mairie, notamment des services techniques ou de la secrétaire de mairie par écrit, par mail ou par téléphone.

## Zoom sur...



## SÉBASTIEN LEGRAND, LE NOUVEAU RESPONSABLE DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Sébastien Legrand était jusqu'alors en poste à Roquefort depuis 20 ans, où il occupait la fonction de responsable du service technique. Il manageait à l'année entre 8 et 12 personnes en comptant le personnel saisonnier et l'intégration régulière d'apprentis.

Il officiait avec l'ensemble des services espaces verts, bâtiments et voirie, et travaillait aussi pour la communauté de communes (30% du temps travaillé).

La commune de Saint-Pierre-du-Mont a proposé à Sébastien Legrand, récent titulaire du concours d'ingénieur en voirie réseau (concours territorial) de valider son concours lui permettant ainsi de succéder à Thierry Dingwall en tant que responsable du Centre Technique Municipal.

### Quel est le profil des personnels actifs dans ce service ?

**T. Dingwall** : initialement les ateliers municipaux sont un service d'entretien et de maintenance avec plusieurs domaines de compétences : électricité, plomberie, serrurerie, menuiserie et peinture, etc.

Nous avons des personnels qualifiés professionnels avec des compétences spécifiques, mais ils sont cependant polyvalents ils n'ont pas de responsabilité figée. Les compétences individuelles nous permettent de faire des travaux en régie et par là même de valoriser les agents dans leur travail. Les menuisiers ont notamment réalisé un vrai travail d'ébénisterie dans la mairie.

### Comment fonctionnez-vous d'un point de vue financier ?

**S. Legrand** : sur la partie budgétaire, notre service n'est pas inscrit uniquement sur la charge d'entretien, il assure aussi des travaux en régie. On se fait déduire de nos charges propres, la main-d'œuvre, les fournitures.

Si d'un point de vue financier, le travail en régie est intéressant il permet aussi aux agents de s'exprimer techniquement et d'assurer des tâches valorisantes (installation des bancs réalisation casiers pour le COSEC, installation des abribus)

**T. Dingwall** : on a la confiance des élus d'une part de Bernard Kruzynski en charge entre autres de l'urbanisme, des travaux, du logement et de la voirie et d'autre part de Jean-Marie Bayle, en charge des finances et du budget. Pour les petites dépenses de fonctionnement, on peut gérer tout seul (bons pour les achats), Monsieur Bayle est de toute façon mis au courant de tout ce qui est engagé. Pour des dépenses plus importantes on fait une demande préalable et on en discute également avec lui.

**S. Legrand** : pour les ordres de travail, on tâche de formaliser un maximum de choses. Même si l'ordre est oral, on a des fiches, qui nous permettent de quantifier le matériel nécessaire et tous les éléments utiles pour l'écriture comptable. On fait périodiquement un récapitulatif du service par activité. Cela nous permet de nous rendre compte des augmentations de travaux dans tel ou tel corps d'état. Ceci donne



« On a un système d'astreinte technique. Le soir et le week-end, avec un roulement... pour être en mesure de répondre aux services de Police, des Pompiers, de la Régie des eaux...»

*Sébastien Legrand, responsable du Centre Technique Municipal.*

une vision sur plusieurs années, c'est une bonne base de travail. On a aussi un œil sur l'équipement. On doit prévoir les dépenses pour le budget de l'année suivante.

On fait faire des devis pour les gros travaux. L'idéal serait de faire un prévisionnel sur 10 ans des gros entretiens à venir. Je précise que toutes les propositions que l'on fait sont transmises par notes : avantages, inconvénients, limites, etc.

### Et pour le fonctionnement organisationnel ?

**S. Legrand** : Nous prévoyons une programmation annuelle qui se décline en plannings mensuels et hebdomadaires. Naturellement, nous devons être capables de faire face à des urgences dues à des phénomènes climatiques ou tout autre événement imprévu (panne d'un feu tricolore, dégradation..) Pour tout ceci, il faut du personnel réactif, polyvalent et qui a la faculté de s'adapter. 13 personnes travaillent au Centre Technique Municipal.

**T. Dingwall** : par exemple, s'il y a une disjonction dans l'équipement, un technicien d'une entreprise mandatée se déplace assez rapidement, mais



« La propreté de la ville c'est très important... Une équipe passe deux fois par semaine pour nettoyer les abords de containers, les dépôts sauvages, et pour pallier les actes inciviques. C'est une obligation pour nous... »

*Thierry Dingwall, ancien responsable du Centre Technique Municipal.*

Un atelier mécanique permet l'entretien courant des véhicules et du matériel espaces verts.



Des personnels qualifiés avec des compétences spécifiques.

nous, en amont, on aura déjà évalué le problème, isolé la panne ou même parfois réparé, mais dans n'importe quel cas, nous effectuons la mise en sécurité des matériels.

### Monsieur Legrand, vous évoquez la notion d'urgence, que se passe-t-il si un problème survient le week-end ?

**S. Legrand :** on a un système d'astreinte technique. Le soir et le week-end, avec un roulement, il y a toujours un élu, un cadre et un exécutant, en mesure de répondre aux services de Police, des Pompiers, de la Régie des eaux, etc. Il existe une continuité dans le service.

### Vous disposez de véhicules dédiés à vos activités ?

**T. Dingwall :** pour les déplacements, chaque corps d'état a son véhicule aménagé en véhicule atelier avec tout le matériel nécessaire. On tente également de plus en plus d'utiliser des véhicules peu polluants. Aux espaces verts, le responsable du service, Agnès Capitain utilise un véhicule électrique et le service technique utilise un véhicule au gaz. Enfin, on dispose

d'un atelier mécanique qui se charge de l'entretien courant des véhicules et du matériel espaces verts. Deux agents y travaillent à temps plein.

### Le pôle propreté est un poste d'intervention important...

**T. Dingwall :** tout à fait. La propreté de la ville c'est très important. Un agent utilise une balayeuse. Une équipe passe deux fois par semaine pour nettoyer les abords de containers, les dépôts sauvages, et pour pallier les actes inciviques. C'est une obligation pour nous, ça rentre dans la salubrité publique, le Sictom ne ramasse pas ce qui est déposé en dehors des dispositifs courants de collecte.

### Différents petits services à la population rentrent également dans vos compétences...

**S. Legrand :** oui, c'est par exemple le cas pour les services manifestations et cérémonies. Jos Verdier s'occupe de cette tâche et nous adresse des demandes pour le mobilier à amener à tel ou tel endroit. Elle gère également le prêt de salles et les demandes des particuliers. Il faut signaler que du mobilier peut-être prêté, mais moyennant finances.

**T. Dingwall :** comme service rendu à la population, on peut citer aussi les services effectués en collaboration avec le C.C.A.S. On peut aider les personnes âgées ou a mobilité réduite à se débarrasser des encombrants et amener des choses à la déchetterie. On est là pleinement dans l'esprit du service public.

### Le Centre Technique Municipal possède des stocks de matériel ?

**T. Dingwall :** on travaille avec des petits stocks, notamment pour le menuisier. Ces petits stocks nous permettent de parer à l'urgence, on a toujours quelques prises, quelques tuyaux en cuivre, du petit matériel de plomberie, des planches. Mais dès qu'on a un chantier à faire, on s'approvisionne dans le commerce local. Au Centre Technique, nous n'avons pas de magasin donc en fin de compte, notre magasin général, c'est souvent la quincaillerie Corrihons ! Chaque fois qu'on sort du matériel, on fait une fiche, un bon de livraison avec l'identification du chantier et en fin de mois on fait les régularisations. Je reclasse par des bons écrits toutes les fournitures parties de l'équipement et je transmets ceci au service comptabilité.

**S. Legrand :** dans 90 % des cas, on trouve notre bonheur chez Corrihons. Cette entreprise offre un avantage majeur, celui de vendre à l'unité. Si je veux juste une ou deux vis, pas de problème. On a avec eux cette proximité, des habitudes de travail avec un esprit servi très appréciable. Mais nous travaillons bien sûr avec d'autres enseignes...

# PAS DE QUARTIER POUR L'OISIVETÉ

## LES ANIMATIONS VONT BON TRAIN

Fête des voisins, fêtes de Saint-Pierre-du-Mont, repas, vide-greniers, marche des quartiers, marché alimentaire, la ville prend ses marques estivales et fourmille, grâce notamment aux conseils de quartier, d'idées pour occuper petits et grands. Des projets sont aussi en cours de réalisation à l'image d'un ambitieux recueil de mémoire préparé par le dynamique quartier rouge.



### QUARTIER ROUGE

**Présidente :** Christelle DUPLESSY

**Les membres**

Bataille Leyla ; Campagne Jean-Philippe ; Cornago Fabien ; Josnard Monique ; Lafitte Éric ; Mancini Jean Claude ; Vanel Céline ; Vignals Michel.

**Élus référents :**

Boissé Olivier et Lafforgue Liliane

[quartierrouge@saintpierredumont.fr](mailto:quartierrouge@saintpierredumont.fr)

### Interview express de Christelle Duplessy, présidente du quartier rouge.

#### Le quartier rouge est à la tête d'un projet culturel et intergénérationnel, de quoi s'agit-il exactement ?

**C. Duplessy :** Ce projet a pour vocation de rencontrer des habitants afin de collecter photos, cartes, anecdotes et témoignages, relatifs aux personnalités ayant habité le quartier, la configuration du quartier, les modifications urbaines, comment ils ont vécu les évolutions du quartier.

#### Quels sont les objectifs principaux de ce travail entrepris ?

**C. Duplessy :** Redécouvrir le quartier autrement par la voix de ses habitants, aller à la rencontre des personnes intéressées, notamment les personnes âgées. Ceci nous permettra par la même occasion d'être en état de veille par rapport aux personnes susceptibles d'être isolées et vulnérables. Ce sera également l'occasion de recueillir les attentes des habitants du quartier, c'est aussi un appel participatif et citoyen et un bon moyen pour faire connaître nos actions dans le quartier.

#### D'où est partie cette idée ?

**C. Duplessy :** L'idée ne vient pas de moi, mais de conseillères du quartier, notamment Leyla Bataille qui habite dans le quartier du Pouy. Auparavant, elle habitait dans la zone du quartier violet qui a été intégrée au quartier rouge. Ce projet faisait partie des projets en cours dans le quartier violet.

#### Vous recueillerez également des documents lors de ces entretiens avec les habitants....

**C. Duplessy :** Oui, les témoignages de personnes vivant dans un quartier depuis plusieurs années, ont une valeur historique,

*Samedi 26 et dimanche 27 juin 2018, le quartier rouge a investi l'espace vert de la rue Berdouzet pour y organiser son traditionnel vide-grenier et un repas bien apprécié des visiteurs*

notamment ceux des personnes relativement âgées résidant depuis longtemps dans ce quartier. Ces personnes pourront nous dire ce qu'elles ont vu évoluer depuis qu'elles habitent le quartier. Les gens qui participeront à ces témoignages auront la possibilité d'alimenter leurs récits de photos qu'ils nous confieraient. À terme les récits et les documents nous permettront de construire une exposition restitutive des différentes rencontres. Il y aura une inauguration officielle où seront invités tous les Saint-Pierrois.

#### Vous savez déjà qui vous interrogerez ?

**C. Duplessy :** Leyla, connaît bien son quartier et ses habitants et a donc pu cibler les personnes susceptibles de nous apporter des éléments. Après, nous ne nous interdisons pas de frapper aux portes à côté. On va d'abord prévenir les gens du quartier au moyen d'un flyer sur lequel on pose déjà quelques questions. En fonction des réponses nous prendrons rendez-vous avec eux pour recueillir des témoignages plus précis.

## Et aussi...

### Quartier rouge : Projet culturel et intergénérationnel

#### Trois axes principaux :

##### Culturel

- Redécouvrir le quartier autrement, en questionnant les habitants
- Organiser une exposition avec une inauguration en invitant les participants et les habitants du/des quartiers, élus, ...

##### Social :

- Aller à la rencontre des personnes intéressées, notamment les personnes âgées
- Avoir un état de veille par rapport aux personnes, susceptibles d'être isolées et vulnérables

##### Participatif et citoyen

- Faire connaître le conseil de quartier
- Récolter les attentes et demandes des personnes rencontrées

### Combien de temps vous faudra-t-il pour cette collecte inédite ?

**C. Duplessy :** Nous évaluons ce temps de travail à un an à peu près. Il faut le temps de recueillir les témoignages et d'évaluer le contenu de la récolte pour voir si on s'arrête là ou si on étend l'opération un peu plus loin dans le quartier. Pour l'instant, nous nous limitons au quartier rouge et plus précisément la partie nord donc Le Pouy. Mais si ça fonctionne bien, on ne s'interdit pas de pousser plus loin dans le quartier. Les autres quartiers intéressés pourraient faire la même chose.

### Quels sont les autres projets qui occupent votre attention en ce moment ?

**C. Duplessy :** On aimerait agir sur la pollution visuelle due aux panneaux publicitaires sur l'avenue Kennedy. On travaille là-dessus et on présentera un projet à la municipalité. On voudrait également installer une boîte à livre au centre du quartier. Parmi les réalisations récentes, je tiens à citer les 5 bancs installés le long de la piste cyclable. La mairie nous a suivis dans ce projet et nous avons un bon retour des familles qui apprécient de faire une pause assise à l'ombre. Depuis 3 ans, nous organisons également un vide-grenier gratuit pour les exposants qui a beaucoup de succès. La fête de quartier nous occupe également bien chaque année.



### LA FÊTE DES VOISINS

**Vendredi 25 mai 2018,** la fête des voisins a animé les différents quartiers de Saint-Pierre-du-Mont

### LES FÊTES PATRONALES

**Les 15, 16 et 17 juin 2018,** les fêtes de Saint-pierre-du-Mont ont pris une place de choix dans le calendrier des férias landaises



### LA MARCHÉ DES QUARTIERS

**Dimanche 17 juin 2018,** les marcheurs ont parcouru les quartiers. La marche des quartiers a suivi un parcours étudié à l'avance et adapté à tout public

### LE MARCHÉ CHANGE D'HORAIRE



**Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2018,** Le marché traditionnel a adopté de nouveaux horaires il se déroule tous les vendredis de 16h à 20h au cœur de ville.



# DU SON ET DE LA LUMIÈRE POUR VOYAGER DANS LE TEMPS

Ah, si Saint-Pierre-du-Mont m'était conté ! Le vœu pieux de nombreuses personnes de bonne volonté souhaitant voir relater l'histoire de la ville sous forme de spectacle, est en train de se concrétiser. L'histoire de la ville sera mise en lumière et en son, samedi 29 septembre 2018 à 20h30 sur le parvis de l'église. L'historienne Jeanne-Marie Fritz, docteure en histoire médiévale et auteure du scénario du spectacle s'est prêtée au jeu d'un «question/réponse» pour mieux nous faire traverser les couloirs du temps...

## Madame Fritz, comment l'histoire de la construction de ce spectacle a-t-elle démarré ?

**J.M Fritz :** Nadine Payneau et Delphine Salembier, adjointes au maire de Saint-Pierre-du-Mont m'en ont parlé il y a deux ans et demi environ. Il a fallu que nous réfléchissions aux éléments dont nous disposions. Pour le Moyen Âge, nous n'avions aucune information sur la ville elle-même, sauf sur l'église qui est le point autour duquel s'est constitué le peuplement. Puis à partir des années 1800, l'administration moderne s'est organisée et a mieux conservé les archives.

## À quelle période trouve-t-on les premières traces de la fondation de la ville de Saint-Pierre-Du-Mont ?

**J.M Fritz :** Dès l'Antiquité, par l'archéologie, grâce aux sondages de l'archéologue Didier Vignaud réalisés au

domaine de Saint-Louis (ancienne rue de Haut-Mauco). Cette grande propriété appartient à la même famille depuis le 19<sup>e</sup> siècle. Dans les années 80, on y a découvert un sarcophage, des vestiges de murs enfouis, etc. Il y a deux ou trois ans, Didier Vignaud a fait des sondages (avec tranchées ponctuelles) et il a découvert un petit aqueduc. On sait que là il y avait une villa antique.

## Pour construire le scénario du spectacle, vous avez dû partir d'une date bien précise...

**J.M Fritz :** Les premiers textes trouvés datent du début du 11<sup>e</sup> siècle et concernent une donation accordée par le comte de Gascogne à l'abbaye de Saint-Sever fondée en 987. Cette donation de nombreux biens comprend plusieurs églises avec des terres, des droits, des domaines que l'on appelle villaes, dans l'ensemble de la région. La validation par son fils va donc faire apparaître deux églises qui n'apparaissent pas dans la charte de donation : Saint-Pierre et Saint-Genès des Vallées. Saint-Genès-des-Vallées, en arrière du plateau du Castera, existe encore au lieu-dit Saint-Louis. Saint-Genès des Vallées se trouve à Saint-Louis, la petite chapelle existe encore. À la fin du 11<sup>e</sup> siècle, on accorde davantage d'importance à Saint-Pierre dont le site semblait alors plus favorable. Le chevet de l'église de Saint-Pierre, tel qu'il est aujourd'hui est un chevet proche de celui des églises bénédictines en trèfle avec des modillons juste sous le toit qui supportent la corniche.

## Comment avez-vous construit le scénario ?

**J.M Fritz :** À partir de la création des deux paroisses. L'église initiale est Saint-Genès des Vallées, à la fin de l'époque mérovingienne au 8<sup>e</sup> siècle. Les seules sources dont dispose l'historien sont d'origine ecclésiastique. J'ai donc débuté le scénario par cette période qui a dû connaître le prolongement de la villa antique dont les habitants, convertis au christianisme, souhaitent fonder une paroisse. Plusieurs personnages interviennent, qui font allusion à saint Genès d'Arles, Saint protecteur de cette première paroisse. Ensuite, on passe presque 200 ans plus tard à la création de



la nouvelle paroisse de Saint-Pierre-du-Mont.

On ignore dans quel contexte la population s'est déplacée près du rebord du Castera. Peut-être une raison économique liée à la rivière. La troisième étape, c'est, au début du 11<sup>e</sup> siècle, la donation des églises par le comte de Gascogne à l'abbaye de Saint-Sever. Il faut savoir que c'est de Saint-Pierre-du-Mont qu'est sorti Mont-de-Marsan et la preuve en est que, jusqu'à la Révolution, les maires de cette ville prêtaient serment sur l'autel de Saint Pierre ! À partir de 1134, le vicomte Pierre de Marsan, qui habitait probablement à Roquefort, a décidé de créer une ville au confluent où il possédait sans doute un château. À cette époque le confluent faisait partie de la paroisse de Saint-Pierre-du-Mont, celle de Mont-de-Marsan n'existait pas. Donc, de par la donation du comte de Gascogne, Saint-Pierre-du-Mont avait deux seigneurs : le vicomte de Marsan et l'abbé de Saint-Sever. Le vicomte Pierre a donc dû demander l'autorisation à l'abbé de Saint-Sever pour que les habitants de Saint-Pierre et de Saint-Genès viennent l'aider à construire sa ville. La négociation a duré des années, c'est l'objet de la troisième partie.

## Et pour les costumes ?

**J.M Fritz :** On les a loués à Morcenx à l'Amicale Laïque que nous remercions ici pour son aide. C'est assez facile pour le moyen-âge pur, le 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> ; mais c'est beaucoup plus compliqué pour la période mérovingienne. Le metteur en scène Stéphane Renout avec Eric Anziani élève à Cinémagis se sont occupés de la partie vidéo. Serge Cladères de la partie musicale avec des instruments régionaux. Et pour la chorale, c'est l'Ensemble vocal Chorian de Saint-Pierre-du-Mont qui officie.



# LES ARCHERS DE SAINT PIERRE DU MONT VISENT JUSTE

La précision et la concentration sont deux données constitutives et incontournables du tir à l'arc. Si le tir à l'arc en lui-même est utilisé pour la chasse et le combat, depuis des temps ancestraux, il s'est, au fil du temps, mué en discipline sportive. Munis d'un arc et d'une flèche, les compétiteurs (ou archers) doivent atteindre une cible. Le club d'archerie saint-pierrois créé dans les années 80 remplit parfaitement cette mission puisqu'il est considéré comme un des meilleurs clubs de la Nouvelle Aquitaine.



donc sur l'entraînement des compétiteurs, l'école de tir et les personnes en situation d'handicap." Explique le président du club Michel Dubroca. Quand les travaux seront achevés, les archers de Saint-Pierre-du-Mont bénéficieront d'une salle dédiée avec un espace bureaux et rangement. La ciblerie occupera tout un pan de mur.



obtenu les 3 couleurs de médailles. On est un des meilleurs clubs dans la Nouvelle Aquitaine. On bénéficie d'une solide politique handisport de la part du Conseil départemental."

## Une section dynamique

A l'origine rattaché à la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture), le club Les Archers de Saint-Pierre-du-Mont a été créé en 1986. Fondée avec une douzaine d'archers, la section comporte aujourd'hui 55 adhérents dont une dizaine de personnes atteintes d'un handicap physique. Les pratiquants sont accompagnés par six encadrants diplômés. Le club est affilié à deux Fédérations : la Fédération Française de tir à l'arc et la Fédération Française Handisport. La discipline peut se pratiquer à partir de l'âge de 7 ans, le club saint-pierrois fournit aux jeunes archers un matériel adapté. Les sections se déclinent de la catégorie "poussin" à celle de "super vétéran". "Chez nous, on peut se licencier toute l'année, mais actuellement nous sommes freinés dans notre capacité d'accueil en raison des travaux réalisés au Cossec.

En temps normal, on tourne autour de 80 à 85 licenciés et là on limite à 50-55. On doit partager notre salle. Dans notre ancienne salle de tir à l'arc, on avait 32h de créneaux et là on est passé à 10h. On se concentre

## Une pratique abordable

Il existe plusieurs formules pour adhérer aux archers de Saint-Pierre-du-Mont. La licence fédérale coûte entre 35 et 40 euros, là-dessus, se greffent les cotisations club, la part départementale et la part régionale. Donc, tout compris, une licence pour compétiteur adulte, coûte environ 110 euros et pour les adultes débutants le prix est le même et en sus, le club leur fournit tout le matériel d'archerie.

## Des récompenses ciblées et atteintes

"En handisport, on a une très belle équipe au niveau national, avec plusieurs Champions de France. On fait des podiums à tous les Championnats. L'année dernière on a eu deux Champions de France, trois médailles d'argent en individuel et une médaille d'or en équipe," détaille Michel Dubroca, et d'ajouter : "Lors de la compétition handisport du mercredi 23 mai, un Championnat régional qualificatif pour le Championnat de France, organisé à Saint-Pierre-du-Mont, on a de nouveau

**Les Archers de  
Saint Pierre du Mont**  
michel.dubroca1@free.fr  
Tél : 06 48 26 29 09

## Résultats du Championnat Régional du 23 mai

**En CSD (30M 122) 330**  
Karine Hauquin  
**En Compound C-SH (30 M 122) 450**  
Michel Larrère  
**En Coupe de France  
2 + 20 H (15 M 80) 260**  
Michel Ducourneau  
Granck Sannino  
David Milet  
**En coupe France 1 SH (20 M 80) 380**  
Franck Bénard

# l'agenda

CINÉMA • THÉÂTRE • SPORT • ASSOCIATION • CONFÉRENCE • CONCERT • MUSIQUE • FÊTE

## Juillet

### MARDI 24 JUILLET

**"Vis ta plage" 9h30-10h30.**

A la Base de Loisirs du Marsan, les nageurs sauveteurs ouvrent les portes des postes de secours (avant la surveillance), informer et sensibiliser à la sécurité aquatique et à l'environnement.

[www.basedeloisirsdumarsan.fr](http://www.basedeloisirsdumarsan.fr)

### JEUDI 26 JUILLET

**Initiation gratuite au parcours d'orientation de la Base de Loisirs du Marsan de 9h à 17h.** Accueil au Point Info, environ 1/2 heure.

[www.basedeloisirsdumarsan.fr](http://www.basedeloisirsdumarsan.fr)

## Août

### MERCREDI 1 AOÛT

**"E2 Cirque tranchant", 19h** dans le cadre de Marsan sur Scène. Cirque acrobatique par la Cie La Folle Allure / Cirque des routes. Gratuit - Tout public.

*Théâtre de verdure de Saint Pierre du Mont*

### DU 1 AU 26 AOÛT

**Marsan sur Scènes, 8<sup>e</sup> édition.** 19 RDV culturels gratuits sur 11 communes du territoire. Cinéma en plein air, théâtre, musique, cirque... Un festival pour tous et partout !

*Programmation sur Facebook : Marsan sur Scènes - theatredegascogne.fr*

## Théâtre de Gascogne -

Saison 2018/2019

Le théâtre vous attend avec de nombreux spectacles tout public. Sur les trois lieux de Mont-de-Marsan Agglo (Le Pôle, le Molière, le Pégé) des artistes comme André Dussohier et la pièce "Novecento" le 22 nov., le groupe de Portland "Pink Martini" le 5 déc. Théâtre, cirque, danse, musique pour tous seront des temps forts à ne pas manquer !

Abonnements et réservations boutique Culture : 05 58 76 18 74

*Facebook : Théâtre de Gascogne - theatredegascogne.fr*

### MARDI 21 AOÛT

**Cérémonie commémorative de la Libération** de Mont de Marsan et Saint Pierre du Mont Stèle du pont de Bats - 11h.

### MARDI 21 AOÛT

**"Vis ta plage" 9h30-10h30.**

A la Base de Loisirs du Marsan, les nageurs sauveteurs ouvrent les portes des postes de secours (avant la surveillance), informer et sensibiliser à la sécurité aquatique et à l'environnement.

[www.basedeloisirsdumarsan.fr](http://www.basedeloisirsdumarsan.fr)

### JEUDI 23 AOÛT

**Initiation gratuite au parcours d'orientation** de la Base de Loisirs du Marsan de 9h à 17h. Accueil au Point Info, durée d'environ 1/2 heure.

[www.basedeloisirsdumarsan.fr](http://www.basedeloisirsdumarsan.fr)

### 20, 21, 27 ET 28 AOÛT

**Allocation de rentrée scolaire** Sous condition pour les enfants saint-pierrois scolarisés en maternelle à la rentrée 2018. Matin uniquement 9h-12h au bureau de Mme Payneau.

*Rens. au 05 58 46 67 00*

## Sept.

### SAMEDI 1 SEPTEMBRE

**Forum des associations thème "Jeux de Rôle"**

Découverte des associations Saint-Pierroises, animations, initiations sportives et de loisirs. 9h-18h à la salle Multisports

*Jos Verdier : 05 58 06 90 96*

*forumstpierre@wanadoo.fr*

### DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

**Vide Grenier** - Organisé par le Comité des Fêtes de Saint Pierre du Mont, de 8h à 17h à la Maison du Temps Libre.

*comitefetesspdm@orange.fr*  
*ou 06 65 61 23 32*

### SAMEDI 15 SEPTEMBRE

**Journée Européenne du Patrimoine** - 16h, visite et audition de l'orgue de l'église de Saint-Pierre-du-Mont - Gratuit.

### MERCREDI 26 SEPTEMBRE

**14h-16h30 "Sauvage dans ma rue"** dans le cadre de l'agenda nature. Sous ce nom se cachent des plantes appelées mauvaises herbes. Apprenons à connaître et identifier les plantes de trottoir. RDV parking de l'école du Biarès. Date limite d'inscription le 19 sept. - 20 pers.max., tout public.

### SAMEDI 29 SEPTEMBRE

**Son et Lumière - 20H30**

Sur le parvis de l'église. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.

## Octobre

### SAM. 6 ET DIM. 7 OCTOBRE

**Portes ouvertes de la SPA** Refuge SPA de Saint-Pierre-du-Mont. Ouvert à tous.

*www.la-spa.fr/st-pierre-du-mont.*

### DIMANCHE 7 OCTOBRE

**Loto** - par le Comité des Fêtes de Saint Pierre du Mont, à 15h à la Maison du Temps Libre.

*comitefetesspdm@orange.fr*  
*ou 06 65 61 23 32.*

### MERCREDI 10 OCTOBRE

**Atelier compostage, dans le cadre de l'agenda nature.**

14h-16h, interventions par le SICTOM du Marsan sur le compostage et par l'association les Jardins Reconnaisants : "Comment utiliser les ressources naturelles de son jardin? Comment créer une butte en lasagne ?". Aux Jardins Familiaux de Saint-Pierre-du-Mont. Inscription jusqu'au 3 oct. - 30 pers. maxi.

## A Savoir

**Du 16 juin au 10 septembre**  
Fermeture estivale du bassin couvert, rue de la Provence.

**Jusqu'au 4 septembre**

**Base Nautique et de Loisirs du Marsan**

**Baignade surveillée**

> Semaine 11h-19h

> Week-ends et fériés 11h-20h

### DIMANCHE 14 OCTOBRE

**Fête et repas inter-quartiers des Conseils de quartier Bleu et Orange** - Dès 11h aux Jardins Familiaux de Saint Pierre du Mont.

*quartierbleu@saintpierredumont.fr* - *quartierorange@saintpierredumont.fr*

### DIMANCHE 14 OCTOBRE

**Vide Grenier** - De l'association "Nos Enfants vers les Enfants du Monde" - Maison du Temps Libre.

### MARDI 16 OCTOBRE

**Journée sans tabac** - Dans le cadre de la Politique de la Ville 9h-13h au Forum de la Culture.

### VENDREDI 19 OCTOBRE

**Trophée des Sportifs**

Mise à l'honneur des sportifs qui se sont distingués sur la saison 2017/2018. A partir de 19h au Pôle - Organisé par le Service des Sports

*Rens. au 05 58 76 49 17*

## Concours de peintures

**Thème "en équilibre"**

Dépôt des tableaux au Forum du 13 au 27 mars 2019  
Catégorie Ados (12-17 ans) et Adultes (+ de 17 ans).  
Concours non ouvert aux professionnels. Forum de la Culture et des Loisirs au 05 58 06 90 96 ou [forumstpierre@wanadoo.fr](mailto:forumstpierre@wanadoo.fr)

## Concours de nouvelles

**Thème "en équilibre"**

Date limite d'envoi des nouvelles au forum le 21 janvier 2019 - Par courrier à : Forum de la Culture et des Loisirs, square Jean Moulin 40280 Saint-Pierre-du-Mont, ou par e-mail : [forumstpierre@wanadoo.fr](mailto:forumstpierre@wanadoo.fr) + d'infos : 05 58 06 90 96 - [forumstpierre@wanadoo.fr](mailto:forumstpierre@wanadoo.fr)

## MAJORITÉ MUNICIPALE UN NOUVEAU SOUFFLE

### Saint-Pierroises, Saint-Pierrois

Certains d'entre vous sont en vacances, d'autres s'y préparent, d'autres encore resteront dans notre commune pendant tout l'été mais le choix de votre municipalité est d'assurer votre information municipale trimestrielle. Information, communication font partie des priorités de votre municipalité.

Comme chaque trimestre, vous découvrirez dans ce journal municipal de nouveaux pans des activités des agents de la commune, ainsi que celles de la municipalité que ce soit la gestion des rivières ou les activités culturelles. Nous n'oublions pas la vie active de nos commerces et des associations de notre commune. L'attrait de notre ville est donc démontrée par ce dynamisme et la création d'un spectacle son et lumières ne pourra qu'apporter une richesse nouvelle à ce « bien vivre ».

Naturellement, notre commune se doit de s'adapter aux nouvelles obligations. Une deuxième station de saisie des passeports et des CNI nous a été confiée du fait de la réactivité de notre service Etat Civil, nous nous préparons à nous adapter aux nouvelles règles aussi bien sur le prélèvement à la source que sur la gestion des listes électorales sans oublier celles concernant la gestion des données personnelles.

Les travaux du COSEC avancent, la crèche s'agrandit, les études de la rénovation du centre bourg ont été présentées à vos élus, les fêtes de Saint-Pierre associées à des initiatives des quartiers se pérennisent. Nous devons faire face à des gros travaux sur la piscine. Mont de Marsan Agglomération a décidé à l'unanimité des maires et des vice-présidents de mettre en place du 1er juillet au 31 août 2018 le parking de Ménasse payant à concurrence de 2€ par véhicule. Nous savons que cette décision suscite des réactions et nous les entendons. Mettre en place une éco-conduite et participer au développement de ce site, initialement seul lac de baignade, aujourd'hui qui propose de nombreuses et de belles activités, est une décision assumée pour respecter les attentes des visiteurs : sécurité, tranquillité et propreté. L'opposition après nous avoir reproché de ne rien faire, nous reproche maintenant de faire avancer notre commune, sachant très bien que nous sommes très vigilants sur les finances, mais trouver des critiques est toujours plus facile que proposer.

Votre majorité municipale

## ENSEMBLE PRÉPARONS L'AVENIR

### La base nautique de Ménasse : le maire joue CONTRE son camp.

Ce projet a été réfléchi, élaboré et construit au début des années 2000 pour offrir au plus grand nombre un lieu de détente, de promenade et de baignade dans un bel écrin de verdure. Il ne faut pas oublier les principes qui animaient les élus à cette époque : l'égalité et la solidarité, par sa gratuité pour tous.

Une large majorité d'usagers s'accorde pour dire que cette base nautique est plébiscitée, avec un succès et une fréquentation qui n'ont pas cessé de croître. Il faut rappeler qu'il permet à ceux qui n'ont pas les moyens de partir, de profiter de moments de plaisir et de repos à Ménasse.

C'était cela l'esprit communautaire qui animait le maire de l'époque, avec une réflexion collective et une mise à disposition à titre gratuit du terrain pour réaliser cette base nautique.

Autrement dit, il jouait avec son camp, au service et à l'écoute de la population.

Alors que, M. Bonnet, en qualité de vice-président en charge du tourisme, décide de mettre le parking de la base de Ménasse payant, à 2 € par jour durant tout l'été, de 11 à 20h00. Il raisonne de manière purement comptable, sans se soucier un instant des personnes qu'il pénalise.

Il joue contre son camp, et, une fois de plus, ne défend pas nos intérêts à Mont-de-Marsan Agglomération.

Enfin, le cynisme atteint son comble, quand il décide que les personnes qui déjeuneront au restaurant de la base nautique ne s'acquitteront pas des 2 € !! Il choisit de préserver les privilégiés et répond par le mépris aux autres.

Le maire est responsable de cette situation, prise, doit-on le rappeler, sans aucune concertation et débat au sein du Conseil municipal.

La période des vacances démarre. Toutes les familles ne pourront pas quitter leur domicile faute de moyens. Il est insupportable de penser que pour la première fois, elles n'auront plus accès à ce lac de baignade.

Saint-Pierre-du-Mont, ensemble, préparons l'avenir  
E. Mezrich, M. Rousseau, J. Paris, P. Beaumont, A. Arrieu, M.C. Bernardie

## SAINT PIERRE DU MONT AUTREMENT

### Est il nécessaire de taxer ceux qui n'ont pas les moyens financiers de se rendre l'été sur les plages landaises?

Le 15 juillet 2002, bien avant que ne soit signé le contrat de plan, le Préfet des Landes informait la communauté d'agglomération que l'Etat apportait son soutien financier à la concrétisation du projet de la base de loisirs de Ménasse.

La présentation de ce projet original, outre le remodelage total de ce qui constituait jusque là, les terrains de tirs et d'entraînement de l'armée, mettait en avant un « espace loisir basé sur l'eau » accessible gratuitement à tous et notamment aux familles à revenus modestes de l'agglomération. Dans un second temps il était dit que cette offre diversifiée de loisirs de proximité devrait être « suffisamment attractive pour attirer les touristes des alentours. » Pari réussi.....

L'attrait pour ce site est incontestable : les études effectuées montrent que 73 % des visiteurs sont issus de la région Nouvelle Aquitaine dont 70 % des Landes et plus précisément 58 % des villes et villages de Marsan Agglomération. Les bus ne sillonnent pas l'ensemble de Marsan Agglomération, l'utilisation de ce moyen de transport ne peut être avancé pour limiter suffisamment le trafic de voitures. Les zones aménagées près du lac de pêche demeurent accidentogènes. La taxation de l'accès au parking de ce site (2 €/jour soit 60 €/mois) pénalise donc les habitués contraints financièrement à passer l'été sur leurs lieux de résidence notamment les familles à revenus modestes, nombreuses dans notre agglomération, ainsi que des retraités fréquentant très régulièrement sur cette base nautique de loisirs. Il est regrettable que seul le bureau des maires et les Vices Présidents aient pris une telle initiative impactant particulièrement les familles les plus modestes du territoire sans concertation préalable. Par cette décision, l'esprit de ce qui fut contractualisé à l'époque a été modifié et son objectif initial dénaturé. Il aurait paru plus opportun et judicieux, tout en garantissant la gratuité des conditions d'accès à ce lieu, de se pencher sur la réalisation de ce que le contrat initial avait prévu à savoir l'aménagement sur ce même site, d'une hôtellerie de plein air (camping) qui fait cruellement défaut sur le territoire de l'agglomération.

Arlette Tapiou-Dangla  
Pour « St Pierre Autrement »

# UNE FÊTE PORTÉE PAR UN CONCOURS LANDAIS RÉUSSI

Le challenge était de taille pour le club taurin Saint-Pierrois, mais il a été relevé avec «la manière» et la ferveur du public. Le premier concours landais organisé par la commune de Saint-Pierre-Du-Mont est un succès! Cet événement a été accompagné de nombreuses animations préparées par les bénévoles du comité des fêtes.



1



2



3



4



5



6



7



8



9

- 1 Le Concours landais
- 2 Le concert de musique
- 3 La fête foraine
- 4 Initiation aux échasses
- 5 & 6 La course de trottinettes et remise des récompenses
- 7 Les vélos fleuris
- 8 Le repas Flamenco
- 9 Le toro de Fuego